



Communiqué de presse  
Marigot, le 27 juillet 2023

## Orange lance son réseau 5G à Saint-Martin

À la suite de l'obtention de l'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 700 MHz et 3,4 – 3,8 GHz délivrée par l'ARCEP<sup>1</sup>, Orange lance la 5G, dès le 11 août 2023, à Marigot.

Ce lancement 5G en 3,5 GHz apportera des débits jusqu'à 3 à 4 fois plus rapides que la 4G, pour répondre à l'évolution croissante des usages. Orange remplit, de fait, son rôle d'opérateur leader, en accompagnant au mieux l'évolution des usages des Saint-Martinois, leur permettant ainsi de bénéficier de la meilleure qualité de réseau possible.

La bande de fréquence 3,5 GHz est la seule qui permette une véritable expérience 5G. Elle offre un confort de navigation, une latence réduite, une vitesse de téléchargement quasi-instantanée et rend possible plusieurs usages data en simultané, et ce même en mobilité. Elle facilite également l'usage des objets connectés et l'accès à l'intelligence artificielle. En outre, c'est un puissant levier d'innovation et de compétitivité qui contribuera à accélérer la digitalisation des entreprises de la collectivité territoriale de Saint-Martin.

Orange a choisi de couvrir Marigot, dans un premier temps, afin d'éviter tout risque de saturation dans le futur. L'opérateur a aussi fait le choix d'un déploiement 5G progressif et responsable pour assurer une connectivité mobile homogène et de qualité pour tous. Le déploiement de la 5G se poursuivra dans les mois à venir, en tenant compte des contraintes du territoire et dans le respect des obligations fixées par l'ARCEP.

Pour rappel, à la suite des procédures d'enchères organisées par l'ARCEP pour l'attribution de fréquences à Saint-Martin, Orange avait remporté, en avril dernier, 10 MHz dans la bande 700 MHz et en juin, 100 MHz dans la bande 3,4 – 3,8 GHz, bande « cœur » de la 5G. L'opérateur détient le portefeuille de fréquences le plus large pour le territoire de Saint-Martin, soit 179,8 MHz de fréquences, toutes bandes confondues<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Décision n° 2023-1628 de l'Arcep en date du 25 juillet 2023

<sup>2</sup> Portefeuille des fréquences toutes bandes confondues : 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1,8GHz, 2,1GHz, 2,6GHz et 3,5GHz



#### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros en 2022 et 136 000 salariés au 31 mars 2023, dont 74 000 en France. Le Groupe servait 288 millions de clients au 31 mars 2023, dont 243 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique "Lead the Future", construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. "Lead the Future" capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) et l'app Orange News ou pour nous suivre sur Twitter : [@orangegrouppr](https://twitter.com/orangegrouppr)

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*